

PROMOTION SOCIALE COMMUNALE

THUIN
Rue Verte 1
(ville-basse)

MONTIGNY-LE-TILLEUL
Rue Wilmet 4
(en face du centre culturel)

071/59.04.69

eicctm@gmx.fr

promsocthuin.be



Titres officiels
Congé éducation
Cellules de
reconversion

Inscription

(Uniquement à Thuin ville-basse !)

du 03 juin au 28 juin 2019
du 26 août au 30 septembre 2019

Formations pour
travailleurs,
demandeurs
d'emploi, étudiants.

Du lundi au vendredi de **9h30 à 11h30** et de **17h30 à 20h30**

2 Modules :

Aide mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires - pratique garage et travaux d'électricité

Véhicules récents et anciens

Cette section vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences pratiques de base en électricité et mécanique d'automobile. L'aide mécanicien travaille sous le contrôle du mécanicien et s'occupe principalement des « petits entretiens » courants selon les prescriptions du constructeur. Ex : Réparation des circuits électriques simple, effectuer le réglage des phares, contrôler et remplacer une ligne d'échappement, vérifier, remplacer et équilibrer les pneus, remplacer les amortisseurs, procéder à un contrôle

L'aide mécanicien constitue **le premier niveau** dans l'emploi de mécanicien garagiste visuel du véhicule et communiquer ses observations au responsable.....

Documents indispensables à l'inscription :

- votre carte d'identité;
- une copie du titre (diplôme, certificat, attestation) « le plus élevé » de vos études;
- votre numéro Forem si vous êtes demandeur d'emploi (carte jobpass)
- attestation CPAS pour les bénéficiaires du RIS

- attestation AVIQ pour les personnes à mobilité réduite (AVIQ)
- attestation étudiant (moins de 18 ans) au 1/10^{ème} de la formation
- une attestation pour les personnes inscrites à la demande d'une autorité publique

Programme

Accessible à tous et à toutes, à titre professionnel ou en recherche d'épanouissement personnel (toute personne à la recherche d'un emploi, travailleurs(euses), étudiant(e)s (min 15 ans), seniors, ...)

- L'aide mécanicien travaille sous le contrôle du mécanicien et s'occupe principalement des "petits entretiens" courants selon les prescriptions du constructeur.
- Il effectue les réparations des circuits électriques simples concernant l'éclairage et la signalisation.
- Il opère des contrôles visuels de l'état mécanique du véhicule ainsi que de la carrosserie. Il en établit un rapport soit oral soit écrit (remplir une fiche appropriée).
- Il réalise aussi des travaux liés aux pneumatiques tels que le remplacement des pneus et la mise en œuvre des techniques de réparation.
- Sous la guidance d'un mécanicien ou d'une personne responsable, il procède à des démontages et remontages mécaniques ainsi qu'à des opérations diverses telles que, par exemple, l'équilibrage des roues, le changement des plaquettes de frein.
- Il exécute son travail avec méthode, qualité et rentabilité en respectant rigoureusement les prescriptions en vigueur en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

La formation vise la maîtrise des compétences suivantes :

- s'intégrer à la vie professionnelle ;
- réaliser des opérations de montage et de démontage des éléments mécaniques de base ;
- réaliser de petits travaux d'ajustage et d'assemblage ;
- procéder à un contrôle visuel de l'état d'un véhicule ;
- réaliser de petits entretiens périodiques ;
- repérer tout dysfonctionnement apparent lors de la dépose et repose d'éléments du véhicule, comme par exemple :

Écoulement d'huiles, usure anormale d'une pièce, présence de rouille,....

- Noter, d'une manière claire et précise, l'essentiel de ses observations sur une fiche ;
- faire des réparations électriques simples sur l'éclairage et la signalisation ;
- connaître et utiliser le vocabulaire technique, les principes de fonctionnement du moteur et du châssis, les règles d'hygiène et de sécurité ;
- être capable de communiquer oralement et par écrit ;
- contrôler et remplacer une ligne d'échappement
- vérifier, remplacer et équilibrer les pneus
- d'expliquer, par des exemples, les effets du courant électrique
- de caractériser les phénomènes électriques par les notions suivantes en donnant des exemples puisés dans le domaine automobile :

La tension électrique, l'intensité du courant électrique, la résistance électrique, la force électromotrice, les générateurs : la capacité d'électricité (ampère-heure),

Les unités et les symboles des grandeurs électriques, (ohm, volt, ampère), le matériau conducteur/ isolant, le circuit électrique, la continuité d'un circuit électrique,

L'alimentation électrique/ le circuit de charge élémentaire....

Titre délivré : Certificat d'aide – mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

Horaire

Trois soirées par semaine sur une année scolaire. 480 Périodes.